

# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2023

### Convocations du 14 février 2023

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le vingt février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire.

**Etaient présents** : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, M. PREVOST Patrice.

**Était absente excusée** : Mme VERLEYE Catherine

Mme VERLEYE a donné pouvoir à M. BERTRAND

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Secrétaire de séance** : Mme PERTUZON Magalie

### ORDRE DU JOUR :

- Prévisions budgétaires 2023
- Avis sur enquête publique en vue de la réalisation d'aménagements hydrauliques du bassin versant de la Madeleine présentée par le Syndicat mixte du bassin versant de l'Andelle
- Délibération délégation au maire de l'exercice du droit de préemption urbain
- Défibrillateur (poursuite maintenance ou remplacement)
- Compte-rendu des réunions de syndicats et des commissions
- Questions diverses.

Le Procès-verbal du 12 décembre 2022, diffusé par mail le 14 février 2023 à l'ensemble des conseillers municipaux, est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe que suite au décès de M. Robert CHARBONNIER survenu le 18 janvier 2023, Président du SIAEPA du Crevon, et premier Vice-Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin, aura lieu :

- la réélection du bureau syndical du SIAEPA du Crevon le 23 février 2023
- l'élection d'un nouveau Vice-Président du bureau de la Communauté de Communes le 27 février 2023

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

Monsieur le Maire fait part des résultats de l'année 2022 :

<b>Résultat de clôture 2022</b>	
Section de fonctionnement	179 659,58
Section d'investissement	2 258,14

<b>Détermination du besoin de financement de la section d'investissement</b>	
Résultat de la section d'investissement	2 258,14
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement 2022	19 875,00
-Restes à réaliser en dépenses d'investissement 2022	-72 801,00
Besoin de financement de la section d'investissement	-50 667,86

<b>Affectation du résultat</b>	
Résultat du fonctionnement affecté	179 659,58
Couverture de besoin de financement en investissement	50 667,86
Total affecté au compte 1068 en 2023	50 667,86
Excédent reporté en recettes de fonctionnement pour 2023	128 991,72
Résultat reporté en dépenses d'investissement pour 2023	2 258,14

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 :**

Les travaux proposés au budget 2023 seront les suivants :

- Eclairage public : Remplacement des lanternes sodium en lanternes LED résidence de la Butte et Hameau de Flamanville
- Changement des plaques de rue

M. le Maire fait part du coût de démolition d'un bâtiment communal vétuste s'élevant à environ 20 000 euros.

Monsieur le Maire précise que la commission « Travaux » devra se réunir prochainement afin d'étudier les priorités des travaux à réaliser en 2023.

Taxe d'habitation : A compter de 2023, les communes et les EPCI votent à nouveau le taux de la taxe d'habitation qui concerne notamment les résidences secondaires et les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants

### **DÉLIBÉRATION N° 2023/01 - AVIS SUR ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET DE RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES DU BASSIN VERSANT DE LA MADELEINE PRÉSENTÉE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'ANDELLE**

Vu la demande présentée par le Syndicat mixte du bassin versant de l'Andelle à l'effet d'obtenir la déclaration d'intérêt général, la déclaration d'utilité publique, l'autorisation au titre de la loi sur l'eau et sollicitant l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue du projet de réalisation d'aménagements hydrauliques du bassin versant de la Madeleine,

Vu l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2022 portant ouverture d'une enquête publique du 10 janvier 2023 à 9h00 au 9 février 2023 à 19h00,

Considérant que les conseils municipaux des communes concernées par l'enquête publique sont appelés à donner leur avis sur le projet mentionné dès l'ouverture de l'enquête et au plus tard quinze jours suivant la clôture du registre,

Le conseil municipal après avoir pris connaissance des projets de réalisation hydrauliques sur notre commune et après en avoir délibéré,

- Déploire que d'autres moyens de retenue d'eau ne soient pas mis en œuvre, tel que la plantation de haie,
- Émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet susmentionné avec prise en considération de l'observation précitée.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023/02 - DÉLÉGATION AU MAIRE DU POUVOIR DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN**

Vu la Loi ALUR pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014 ;

Vu la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dit « loi Macron », modifiant l'Article L.211-2 du Code de l'Urbanisme ;  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de l'Urbanisme ;  
Vu l'arrêté préfectoral du 1er décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin et les statuts annexés ;  
Vu la délibération du 06 décembre 2022, n°2022-12-06-086, portant instauration du DPU sur le périmètre de 12 communes du PLUi,  
Vu la délibération du 06 décembre 2022, n°2022-12-06-087, modifiant les modalités de délégation de la gestion du droit de préemption urbain,  
Considérant le délai de réponse fixé à deux mois pour répondre aux déclarations d'intention d'aliéner ;  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Approuve la délégation au Maire, au nom de la commune de Grainville sur Ry, du pouvoir d'exercer le Droit de Préemption Urbain, délégué par la communauté de communes Inter Caux Vexin.

### DÉFIBRILLATEUR

Monsieur BOY précise que notre défibrillateur date de 2009, que l'entretien et la maintenance sont réalisés selon la réglementation. Il précise qu'il est fonctionnel même si le fabricant préconise une durée de 10 ans sur ses appareils.  
Le conseil municipal décide de conserver ce défibrillateur jusqu'à la prochaine maintenance devant avoir lieu en 2024.

### COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNDICATS ET DES COMMISSIONS COMMUNALES :

#### Réunion gendarmerie du 02 février 2023

- Présentation de l'application « Ma Sécurité » destinée au grand public permettant :
- D'orienter les usagers dans leurs démarches ;
  - De faciliter le contact entre la population et les unités de gendarmerie et de police ;
  - De transmettre une information de qualité et de proximité ;
  - De renforcer les liens entre les citoyens et les forces de l'ordre.
- Présentation de l'application « Gend'élus » destinée aux élus

#### Réunion Préfecture du 16 février 2023

Monsieur le Maire informe les points évoqués lors de cette réunion :

- Présentation du fonds vert, de la DETR, de la DSIL et de l'agenda rural ;
- Le rôle de l'Agence de l'eau Seine Normandie dans le cadre du fonds vert ;
- Le rôle de la Banque des Territoires dans le cadre du fonds vert.

Les supports liés aux points abordés seront communiqués à l'ensemble du conseil municipal.

### QUESTIONS DIVERSES :

-Monsieur le Maire présente l'Espace numérique mobile Normandie :  
Cet espace est conçu pour permettre l'accès internet et la prise en main des applications numériques (démarches en ligne, recherche d'emploi, ouverture de comptes...).

L'Espace Numérique Mobile se déplace, ouvre sa porte et son dispositif, à toutes et tous !

Il met à votre disposition ordinateur, imprimante, accès Internet (libre et gratuit) et vous aide pour des démarches administratives.

Retrouvez toutes les informations et les dates et lieux de permanence sur notre territoire sur le site internet de la commune

Conseil des Jeunes :

Monsieur le Maire fait part d'un projet de visite du Sénat pour le conseil des Jeunes.

Visite de la Ferme des Fresnes à Fresne le Plan

Monsieur Philippe Levasseur propose la visite de son exploitation et le déroulement de la traite au conseil municipal et au conseil municipal des jeunes.

La séance est levée à 22h00

M. Jean-Pierre BERTRAND,  
Président de séance



Mme Magalie PERTUZON,  
Secrétaire de séance

